



Compte-rendu du Comité Syndical du Lundi 7 septembre 2015

L'an deux mille quinze, le sept septembre, à quatorze heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au siège du SMBVA, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Christian RANDOULET, Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. BANACHE - M. BEL - M. BELLEGARDE - M. BISCARRAT- M. CASTELLI - Mme DELAFONTAINE- M. FAVIER
-
M. FENOUIL- M. GABERT - M. GAMARD - M. GARCIA - M. GROS - M. GUIN - Mme JULIEN - M. LANGLADE -
M. MANETTI - M. MARQUOT - M. PERRAND - M. RANDOULET - M. ROCHE - M. SOLER - M. TERRISSE

ETAIENT EXCUSES :

M. ANASTASY - M. BELLEVILLE - Mme HELLE - M. GRANIER

ETAIENT ABSENTS :

M. AVRIL - M. CHALUT - Mme LORHO - M. MOUREAU - M. MUS - M. SANDEVOIR

Assistaient également :

Techniciens : Alain FARJON - Christophe BERTRAND - Philippe DE DAPPER - Julie GUIROY - Gilles PERILHOU - Ingrid HAUTEFEUILLE - Marlène CREQUER - Romain PRIOUX - Yann GERARD - Géraldine SAINT JEAN

Techniciens excusés : Raphaël PICARD - Pascale SINARD

Délégués en exercice : 32 Délégués titulaires présents : 18 Délégués suppléants présents : 4 Quorum : 17

La séance est ouverte à 14h40 par Christian RANDOULET, Président.



Compte-rendu du Comité Syndical du Lundi 7 septembre 2015

🚦 Désignation d'un secrétaire de séance :

M. André ROCHE est désigné comme secrétaire de séance.

Vote

Unanimité

Pour : 18

🚦 Approbation du procès-verbal du Comité syndical du 1^{er} Juin 2015

Vote

Unanimité

Pour : 18



🚦 Compte rendu des décisions du Président

- **N° 1 : Décision n° 2015-04 - Proposition de « Terres et Territoires » : compléments et actualisation du volet agricole à l'échelle du nouveau périmètre du SCoT**

Le GIE « Terres et Territoires » (émanation de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse) a été sollicité pour obtenir des compléments à l'étude réalisée pour le compte du Syndicat en 2007 et pour l'actualiser du fait de l'extension de son territoire (Pujaut, Sauveterre et Orange).

L'interlocuteur est Philippe ROLLET.

Après examen par le Comité Technique d'une première proposition et plusieurs allers-retours, une nouvelle proposition a été soumise à l'approbation du Bureau Syndical.

Elle s'élève à **14 850,00 € HT** soit **17 820,00 € TTC**.

Elle devra répondre aux options suivantes retenues par le Comité Technique :

- Potentialités et propositions d'orientations pour le devenir des terres agricoles (7 cartes),
- Hiérarchisation des grands enjeux par petites régions agricoles (cartes et graphiques),
- Irrigation agricole (3 cartes),
- La diversification des activités agricoles (2 ou 3 cartes),
- Installation, transmission et renouvellement des exploitations (1 carte),
- Autres problématiques (à dire d'experts).

Sa réalisation est programmée du 1^{er}/10/2015 au 30/01/2016.

Le Bureau Syndical a approuvé cette proposition et a autorisé son Président à la signer.

Observations / Remarques

Aucune observation



Compte-rendu du Comité Syndical du Lundi 7 septembre 2015



Compte rendu des décisions du Bureau syndical

Observations / Remarques
Aucune décision à rapporter



Compte rendu des délibérations :

➤ N° 1 : Modification de la composition du Comité Syndical

Rapporteur : M. Christian RANDOULET

Suite à la demande de M. Thierry LAGNEAU, le conseil communautaire de la CCPRO a modifié, par délibération n° 2015083 du 21 Mai 2015, les représentants de la commune de Sorgues au sein du comité syndical du SMBVA.

Il s'agit d'une inversion entre le titulaire et le suppléant déjà désignés pour la commune de Sorgues.

Ainsi, les changements sont les suivants :

- Titulaire : M. Stéphane GARCIA
- Suppléant : M. Thierry LAGNEAU

En outre, suite aux nouvelles élections municipales de la commune du Pontet qui se sont tenues le 31 Mai 2015, la communauté d'Agglomération du Grand Avignon a désigné de nouveau ses représentants au sein du comité Syndical par délibération n° 2 en date du 21 Juillet 2015.

Le Comité Syndical se compose comme suit :

Communauté d'Agglomération du Grand Avignon				
Titulaires			Suppléants	
Cécile	HELLE		Christine	LAGRANGE
André	CASTELLI		Fabrice	MARTINEZ TOCABENS
Renée	JULIEN		Joël	FOUILLER
Guy	MOUREAU		Christine	D'INGRANDO
Daniel	BELLEGARDE		Dominique	ANCEY
Joris	HEBRARD		Steve	SOLER
Christian	RANDOULET		Catherine	COMPERE



Compte-rendu du Comité Syndical du Lundi 7 septembre 2015

Joël	GRANIER		Martine	GUAY
André	ROCHE		Pierre	JOUVENAL
Patrick	SANDEVOIR		Dominique	RIBERI
Jean	FAVIER		René	TRUCCO
Georges	BEL		Karine	OGIER
Jacques	DEMANSE		Carole	DELAFONTAINE
Joël	GUIN		Michèle	DUMONT
Michel	PONCE		Guy	BANACHE
Xavier	BELLEVILLE		Anne-Sophie	RIGAULT
Communauté de Communes des Pays de Rhône et d'Ouvèze				
Michel	PERRAND		Laure	COMTE
Didier	CHARLUT		Laurent	GIRAL
Claude	AVRIL		François	MAIMONE
Jean-Pierre	FENOUIL		Alain	ROCHEBONNE
Louis	BISCARRAT		George-Andrée	FLEURY
Marie-France	LORHO		Jean-Pierre	PASERO
Stéphane	GARCIA		Thierry	LAGNEAU
Xavier	MARQUOT		Jacques	GRAU
Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat				
Christian	GROS		Didier	CARLE
Michel	TERRISSE		Denis	FOURNET
Pierre	GABERT		Françoise	LAFURE
Michel	MUS		Maryline	EYDOUX
Communauté de Communes de la Côte du Rhône Gardoise				
Patrick	MANETTI		Jean-Marc	TAILLEUR
Eric	MOUTAFIS		Max	LANGLADE
Philippe	GAMARD		Jean-Pierre	ALENGRIN
Michel	ANASTASY		André	HEUGHE

Le Comité Syndical est amené à se prononcer sur cette nouvelle composition du Comité Syndical.

Vote	
Unanimité	Pour : 18





Compte-rendu du Comité Syndical du Lundi 7 septembre 2015

A compter de cette délibération, Mrs BANACHE, GARCIA et SOLER peuvent prendre part au vote.
Le nombre de votants passe de 18 à 21.

➤ **N° 2 : Modification de la composition du Bureau - Election du 1^{er} Vice-Président**

Rapporteur : M. Christian RANDOULET

M. Thierry LAGNEAU a décidé de renoncer à son poste de 1^{er} vice-président du bureau.
Il convient de le remplacer.

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales :
« le Bureau de l'établissement de coopération intercommunale est composé du Président, d'un ou plusieurs vice-présidents et, éventuellement d'un ou plusieurs autres membres. Le nombre de vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif de celui-ci ».

Suite aux élections du 26/05/2015, il a été décidé de composer le Bureau du SMBVA de la manière suivante : 1 Président et 9 Vice-présidents et selon la répartition ci-après :

- 5 membres pour le Grand Avignon
- 2 membres pour la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat
- 2 membres pour la Communauté de Communes du Pays de Rhône et Ouvèze
- 1 membre pour la Communauté de Communes de la Côte du Rhône Gardoise

M. Thierry LAGNEAU ayant été désigné par délibération en date du Lundi 30 Juin 2014 1^{er} Vice-président, il convient d'élire dès à présent son remplaçant parmi les membres titulaires qui siègent pour la CCPRO.

Le Président invite donc le Comité Syndical à procéder à l'élection du 1^{er} Vice-président au scrutin uninominal à trois tours conformément aux dispositions des articles L.5211-1 et L.5211-2 du CGCT.

Il demande aux personnes désirant se porter candidates de se faire connaître.

M. Stéphane GARCIA se porte candidat au poste de 1^{er} vice-président.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

PREMIER TOUR DE SCRUTIN		
21 délégués présents - abstention de M. Steve SOLER		1
Nombre de Bulletins trouvés dans l'urne		20
Bulletins nuls ou litigieux		0
Suffrages exprimés		20
Majorité absolue		11
Ont obtenu	M. Stéphane GARCIA	20 voix

M. Stéphane GARCIA est immédiatement installé comme 1^{er} Vice-président du SMBVA.

Vote	
Unanimité	Pour : 20 (1 Abstention : M. SOLER)





Compte-rendu du Comité Syndical du Lundi 7 septembre 2015

➤ **N° 3 : Modification de la composition de la Commission d'Appel d'Offres**

Rapporteur : M. Christian RANDOULET

Par délibération n° 2014-19 en date du 30 juin 2014, le Comité Syndical a désigné les membres composant la Commission d'Appel d'Offres (CAO).

La CAO est présidée par le président M. Christian RANDOULET et son représentant est M. Thierry LAGNEAU, 1^{er} Vice-président.

Or, M. Thierry LAGNEAU a décidé de renoncer à son poste de 1^{er} vice-président.

Il convient donc de désigner le remplaçant de M. LAGNEAU comme représentant de M. RANDOULET, Président.

Il est proposé que M. Stéphane GARCIA, nouveau 1^{er} Vice-Président succède à M. Thierry LAGNEAU.

La CAO est composée comme suit :

Titulaires	Suppléants
M. Christian RANDOULET	M. Stéphane GARCIA
Mme Cécile HELLE	Mme Renée JULIEN
M. Christian GROS	M. Xavier BELLEVILLE
M. Patrick MANETTI	M. Michel TERRISSE
M. Georges BEL	M. Joris HEBRARD
M. Louis BISCARRAT	Mme Carole DELAFONTAINE

Vote	
Unanimité	Pour : 21





Compte-rendu du Comité Syndical du Lundi 7 septembre 2015

Arrivée de Mr Joël GUIN après le vote des 3 délibérations.

Il participe aux travaux de l'atelier.

2ème atelier prospectif sur les objectifs politiques et les leviers d'actions à mettre en œuvre sur le territoire.

Pour faire suite à l'atelier prospectif n°1 (qui s'est tenu le 1/06/2015) au cours duquel les élus du CS ont débattu des facteurs de changement et d'inertie impactant l'attractivité du territoire, un second atelier prospectif est organisé.

Ce 2nd atelier prospectif a pour but de fixer collectivement les objectifs politiques ainsi que les leviers d'actions à mettre en œuvre sur le territoire du SCoT du Bassin de vie d'Avignon.

Ingrid HAUTEFEUILLE a expliqué brièvement comment allait se dérouler l'atelier (Groupe de 4-5 élus) : organisation, répartition des élus, items abordés et réflexions/actions.

Ainsi, chaque groupe a travaillé sur 2 enjeux :

- Gouvernance/agriculture,
- Positionnement/environnement,
- Commerce/mobilité,
- Tourisme-culture/foncier,
- Habitat/économie.

Ce travail est destiné à alimenter le PADD du SCoT.

Il doit permettre d'en préparer une trame s'appuyant sur les conclusions du dit atelier et du précédent.

Le Président lève la séance à 17 H 40.

Le Pontet, le 8/09/2015
Le secrétaire de séance
André ROCHE



